Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: [1]

Rubrik: Programme des écoles primaires du canton de Fribourg : année scolaire 1916-1917

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROGRAMME

DES

écoles primaires du canton de Fribourg

ANNÉE SCOLAIRE 1916-1917

I. Histoire sainte.

Cours inférieur. — Ancien Testament, d'après le manuel « Récits bibliques ». Utilisation des tableaux s'y rapportant.

N.-B. — Etablir des relations entre cette étude et celle du catéchisme.

Cours moyen et supérieur. — Ancien Testament.

N.-B. — Faire saisir les rapports qui existent entre les deux Testaments, l'un étant la préparation de l'autre.

II. Education.

a) Antialcoolisme. — Les boissons en général ; espèces : boissons excitantes, fermentées, distillées. — L'alcool, ses propriétés, ses effets sur les individus, dans la société. — L'alcool et les maladies. Ses conséquences morales. — L'alcool et les préjugés populaires ; consulter sur ce sujet l'opuscule du Dr Bienfait, Bruxelles : *Ligue patriotique contre l'alcoolisme*, 1907.

Remarques. — 1° Prêcher avant tout d'exemple ;
2° Lier cette étude à celle des matières prescrites au programme des leçons de choses et d'histoire naturelle ;
3° Faire usage de tableaux, gravures, statistiques, etc. ;
4° Donner connaissance aux élèves des appréciations portées sur l'alcoolisme par les autorités, les médecins, les personnes compétentes, etc.

b) Civilité, bienséance. — 1° La famille : devoirs envers les parents, les grands-parents, oncles, tantes, frères, sœurs, domestiques et voisins ;

2° L'école : devoirs envers le maître, les camarades. Bon exemple ;
3° Autorités religieuses et civiles ;
4° Devoirs envers les vieillards, les infirmes ;
5° Devoirs envers les animaux ;
6° Respect de la propriété ;
7° Conduite à l'église, dans la rue, dans les jeux, à l'égard des croix, statues, monuments, du drapeau.

N.-B. — Consacrer, chaque semaine, au moins une demi-heure, en alternant, à l'enseignement des deux parties du programme « Education ».

III. Sciences naturelles.

Cours élémentaire. — 1. Leçons de choses basées sur les tableaux de lecture. — 2. Enseignement intuitif suivi avec le cours inférieur.

Cours inférieur. — Chap. descriptifs du manuel de lecture (voir programme de lecture). *Observation directe*, exercices et leçons en plein air. — Il est vivement recommandé aux maîtres de ne pas s'en tenir uniquement aux descriptions générales du manuel de lecture, mais d'apporter en classe les objets que l'on veut étudier, chaque fois que la chose est possible, et d'avoir en vue un objet clairement déterminé, par ex. : Une maison connue du village, une forêt des environs, une prairie du village, un jardin des environs, etc. A défaut des objets, les gravures des tableaux Staub, en rapport avec les objets à étudier.

Cours moyen. — *Eté :* Règne végétal, répéter les chap. 1, 2, 3. Etudier les chap. 4, 5, 8, 10, 13, 14, 15. — *Hiver :* Règne animal, chap. 1, 2, 3, 4, 6 (garçons), 7, 8, 10, 9, 11, soit étude des quadrupèdes et des rongeurs. — Ajouter : chapitre : Le hérisson, Almanach du Père Girard, page 196. — Règne minéral, chap. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15.

Cours supérieur. — Règne végétal, organes et fonctions de la plante, arbres fruitiers (tâches d'observation). — Règne animal, étude spéciale des oiseaux (voir classification prévue, p. 210 de l'Almanach du Père Girard. Prendre comme type de cette étude le chap. « Le hibou », page 203 de la même publication). — L'homme : étude des chap. 3, 4, 5. — *Hygiène :* chap. 4, 5, et 6. — *Connaissances usuelles :* étudiez les chap. 9, le coton ; 11, filage et tissage ; 12, blanchiment, teinture et impression. — *Lois physiques :* chap. 6, le baromètre ; 12, la chaleur ; 13, le thermomètre. — *Etude du ciel :* chap. 4, la terre ; 5, la lune ; 8, les éclipses.

N.-B. — Consulter à ce propos la brochure de M. Descloux, intitulée : *L'Univers.*

Les garçons étudieront en plus les chap. 16 et 17, différentes sortes de sol et engrais. Nous recommandons encore l'acquisition, au moins dans les communes importantes, du matériel Chauvet.

Observation. — Pour faciliter les *tâches d'observation* dans les trois cours, il y aura lieu d'introduire une réforme dans nos ordres du jour, et voici comment : Les leçons de choses et de sciences naturelles étant prévues pour tel jour, l'instituteur aura soin, la veille ou l'avant-veille,

en établissant son journal de classe, de préparer les points sur lesquels devront porter les observations des élèves, une leçon sur telle et telle matière devant avoir lieu le lendemain ou le surlendemain. La réussite de cet enseignement dépendra donc en grande partie du soin qu'aura apporté l'instituteur à la préparation de ces leçons.

IV. Lecture.

Cours élémentaire. — *a*) Etude des tableaux jusqu'au N° 36 ; *b*) les 10 premiers chapitres du manuel de lecture ; *c*) reprise du syllabaire et étude des N°s 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, pages 36, 37, 38.

Cours inférieur. — *Eté :* chap. 2, 3, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 26, 27, 29, 33 de la IIIme partie. — *Hiver*, les deux sections réunies : chap. 13, 14, 18, 21, 22, 23, 26, 29, 32, 35, 38, 42, 43 de la Ire partie. — Chap. 3, 8, 11, 16, 17, 21, 22, 23, 24, 25, 30 de la IIme partie. — Chap. 1, 4, 3, 10, 11 de la IVme partie. — Chap. 3, 6, 4, 7, 15, 17, 21 de la Vme partie. — Chap. 1, 4, 7, 8 de la VIme partie. — Chap. 1, 2, 5, 7 de la VIIme partie.

Cours moyen. — *Lectures morales :* chap. 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 30, plus le chap. 5 du règne animal ; — chap. 6, 7, 9, 11, 12, du règne végétal. — Chap. 31, 32 de la partie géographique. En plus, lectures prescrites selon programme d'histoire naturelle.

Observations. — L'étude du règne végétal, enseignement intuitif et lecture, se fera pendant le semestre d'été, à partir du 1er mai. Les lectures morales seront reparties sur toute l'année scolaire. — Les autres lectures se feront de préférence pendant le semestre d'hiver.

Cours supérieur. — a) *Lectures morales*, chap. 2, 4, 5, 8, 9, 12 ; — b) *lectures littéraires*, chap. 46, 47, 48, 53, 54, 55, 56, 60 ; — c) *lectures scientifiques*, chap. du programme des sciences naturelles. — *Instruction civique*, chap. 2, 3. — *Géographie*, chap. 3, 5.

Observations. — Les lectures doivent être sérieusement préparées, surtout celles du cours supérieur. A cet effet, l'instituteur aura journellement recours au dictionnaire. Il ne se présentera devant ses élèves que lorsqu'il sera certain d'être en mesure de pouvoir donner des explciations claires et précises. En un mot, il devra posséder sûrement ses matières. — Les lectures ne seront pas superficielles, mais approfondies au point de vue du sens et de la forme. Pour autant que le temps le permettra, le maître procédera à des exercices oraux sur l'étymologie des mots, les homonymes, les synonymes, les contraires. Il attachera une grande importance à l'étude du *vocabulaire*, chaque morceau de lecture pouvant fournir une certaine quantité de mots nouveaux. Le compte rendu ne sera pas une simple reproduction du passage lu, une espèce de récitation, où la mémoire seule est en jeu, mais plutôt un résumé des idées, où l'intelligence est mise à contribution.

V. Grammaire et orthographe.

Cours inférieur. — *Première année :* Distinction du nom, de l'article, du genre, du nombre, du qualificatif, du verbe. — Premières notions sur la *proposition simple.* — Premières notions d'*orthographe usuelle*, marchant de pair avec la lecture à partir des premiers tableaux. — Petits *exercices* de grammaire et *dictées* en rapport avec ce programme élémentaire. — *Deuxième année :* En partant de la *proposition*, étude du nom, de l'article, des principaux déterminatifs, de l'adjectif qualificatif. Etude des principaux temps des auxiliaires *avoir* et *être.* — Premières notions sur l'accord de l'adjectif qualificatif (attribut) avec le sujet du verbe. — Accord de l'adjectif (épithète) avec le nom. — Etude des verbes réguliers les plus usités aux temps suivants : présent de l'indicatif, imparfait, passé indéfini, futur et impératif. — Notions sur les principaux *pronoms personnels.* — *Ponctuation :* le point, la virgule. — Etude du *vocabulaire* des chapitres de lecture, basée sur les *collectivités* et sur les *familles* de mots. — *Orthographe d'usage :* copie de tous les mots présentant des difficultés, épellation et reproduction sous forme de dictées ou d'autres exercices écrits.

Cours moyen. — Guide grammatical, de la page 1 à la page 80, plus : formation des temps simples et des temps composés des quatre conjugaisons, classification des verbes, verbes transitifs, participes passés (règle d'accord des trois cas principaux). — Distinction entre l'infinitif et le participe passé. — A chaque leçon de grammaire correspondront un ou plusieurs exercices écrits et dictées d'application, dans le cahier de l'élève. — Le vocabulaire et l'orthographe usuelle continuent à être étudiés, selon le programme de lecture.

Cours supérieur. — Guide grammatical en entier. — Orthographe d'usage et vocabulaire également en rapport avec le programme de lecture. — Les exercices d'application et les dictées figureront tous dans les cahiers des élèves.

Observations. — 1° Nous recommandons vivement au corps enseignant une sérieuse préparation des exercices d'application et des dictées, conformément aux directions du *Guide ;* 2° l'étude du vocabulaire, ayant pour but d'enrichir le répertoire de nos élèves, ne doit pas être une simple copie de mots nouveaux rencontrés dans les lectures, les leçons de choses, ou les leçons de sciences naturelles. Il est de toute nécessité que les élèves apprennent à connaître le sens exact de ces mots et qu'ils en fassent immédiatement l'application dans des exercices oraux et écrits. Il faut que ces mots nouveaux entrent au fur et à mesure qu'ils sont signalés et étudiés dans la conversation des enfants et dans leurs travaux écrits. Encore une fois, le dictionnaire rendra de réels services au maître qui s'en servira régulièrement. Nous voudrions que dans chaque école et dans chaque cours, les instituteurs s'imposent l'obligation d'étudier chaque année un nombre déterminé de mots nouveaux, 300 par exemple ; 3° en matière d'orthographe usuelle, nous voudrions une bonne fois que l'on mette un terme à ces interminables copies de chapitres ou d'alinéas qui ne sont souvent

que du remplissage à l'école. Après chaque lecture, nous voudrions que le maître s'impose l'obligation de sortir du chapitre lu les mots qui présentent des difficultés sous le rapport orthographique, qu'il les écrive à la table noire, qu'il les fasse épeler par les élèves, qu'il leur montre les difficultés. Ces mots sont copiés d'abord en classe, puis à la maison. Le lendemain, ils feront l'objet d'une dictée spéciale ou entreront dans un travail de rédaction. Il faut à ces exercices un *contrôle* sérieux et une *sanction* sévère.

VI. Rédaction.

Cours inférieur. — *Première année :* Les débutants sont initiés peu à peu à l'art de la composition par des phrases commencées au tableau noir ou par un questionnaire sur un sujet facile de leçon de choses ou de lecture. — *Deuxième année :* Sujets tirés du programme de lecture et des leçons de choses. Ces travaux sont le plus souvent le résultat de l'*observation directe.* Le maître s'appliquera à faire décrire, à la suite des leçons de lecture, des objets clairement déterminés. Exemple : *mon crayon d'ardoise*, — *ma plume*, — *mon pupitre*, — *la fenêtre de l'école*, — *la serrure de la porte de la salle*, — *la chaise de l'instituteur*, — *mon couteau*, — *le Crucifix de la salle d'école*, — *le mobilier de notre chambre*, etc. — Nous serions heureux de voir les élèves de ce cours reproduire quelques courtes et simples *narrations.* L'idéal que tous les instituteurs devraient chercher à atteindre, et que plusieurs ont déjà atteint, consisterait à obtenir des élèves de deuxième année du cours inférieur des travaux irréprochables au triple point de vue de la rédaction, de l'orthographe et de l'écriture.

Cours moyen. — *Descriptions*, d'après le programme des sciences naturelles, et des leçons de choses, selon canevas établi par le maître. *Reproductions* de récits courts et faciles faits par le maître. — Nous recommandons, par exemple, les différentes narrations contenues dans le manuel du degré inférieur. Exemple : Albertine, — la promenade de Jules, — le chevrier, — le vieux chapeau, — la petite gourmande, — le jardinier bienfaisant, — le petit voleur de pommes, etc., ou les simples narrations tirées de l'Histoire sainte. — Imitation des lettres 1 à 8 du manuel de lecture, IIme degré.

Cours supérieur. — Descriptions. — Comparaisons. — Narrations. — Voyages. — Actualités. — Lettres. — Résumés. — Amplifications. — Développement de sentences morales, de proverbes. — Exercices écrits résultant de l'étude du vocabulaire. — Reproductions de passages lus, des pensées saillantes qui ont intéressé ou frappé les élèves. — La préparation de la plupart de ces sujets sera l'objet de *tâches d'observation.* — A cet effet, nous engageons les instituteurs à préparer d'avance, le samedi, par exemple, ou le mercredi, le sujet qui devra être traité le lundi et le vendredi. Les élèves ont ainsi le temps de réfléchir au travail qu'ils devront présenter et d'en préparer la matière. Les instituteurs s'appliqueront à faire disparaître de la conversation et des travaux écrits les trop nombreuses expressions patoises qui émaillent les compositions des élèves.

VII. Récitation.

A chaque cours 6 morceaux, prose ou vers, dont 4 tirés du programme de lecture, et 2 au choix du maître (par exemple : poésies contenues dans l'Almanach du Père Girard). — Habituer les élèves à faire les gestes, et à réciter avec aisance et naturel, près du pupitre du maître. Les instituteurs prépareront la liste des récitations pour le jour de l'examen ; chaque élève apprendra les 6 morceaux imposés.

VIII. Arithmétique et géométrie.

Cours inférieur. — Selon programme général.

En première année : Connaissance intuitive et abstraite des nombres de 1 à 20 ; composition et décomposition de ces nombres. Exercices oraux concrets et abstraits d'addition et de soustraction sur la première dizaine, sur la deuxième, puis passage de l'une à l'autre. Premiers exercices écrits d'addition et de soustraction à l'aide de petits dessins, de signes conventionnels. Connaissance des chiffres et leur application à des exercices sur les deux premières opérations au moyen des signes +, —, =. Mêmes procédés et même méthode pour la multiplication et la division.

En deuxième année : Etude intuitive de chaque dizaine de 1 à 100. Exercices concrets et abstraits, oraux et écrits, d'addition et de soustraction sur les différentes dizaines successives ; passage d'une dizaine à une autre. Nombreux exercices de décomposition. Même graduation pour l'étude de la multiplication et de la division, mesurage et partage. Connaissance très sûre de la table de multiplication. Principes concrets sur les parties aliquotes, les fractions ordinaires. Exercices et problèmes pratiques se rattachant à d'autres branches de l'enseignement ou aux connaissances personnelles de l'enfant.

Cours moyen. — Etude des IIIme et IVme séries.

Première section : Etude intuitive et raisonnée de la numération et des quatre opérations de 100 à 1000, en y joignant pour chaque opération celle des mesures de monnaie, de longueur, de poids et de capacité. Exercices et problèmes sur les fractions ordinaires appliquées à la division partage, sur les multiples des nombres et les parties aliquotes, sur la règle de trois simple.

Deuxième section : Etude complète et raisonnée de la numération et des nombres en général (quatre opérations) ; étude des fractions décimales, puis du système métrique, y compris les mesures de surface, en faisant application de l'étude des nombres et des fractions décimales. Problèmes sur la moyenne arithmétique, les partages proportionnels et la règle de trois simple. Exercices sur les divisions du temps et les nombres complexes.

N.-B. — Pour les deux sections, composer de nombreux problèmes pratiques, à une et à deux opérations, se rapportant à la vie de l'enfant et à son entourage immédiat. Exercices intuitifs d'application faisant appel au dessin, au travail manuel.

Cours supérieur. — Selon programme général.

Première section : Etude des fractions décimales, et comme application, des mesures métriques, des surfaces et des volumes. Règle de trois simple et composée. Règle d'intérêt ; recherche de l'intérêt, du taux, du capital, du temps. Règle d'escompte commercial. Problèmes sur le %, sur les bénéfices et les pertes. Partages proportionnels. Mélanges et alliages.

Deuxième section : Etude des fractions ordinaires avec applications aux diverses matières du programme de la première section. Compléter l'étude des mesures métriques, des surfaces et volumes, et leur application au moyen des fractions ordinaires. Règle de trois simple et composée, d'intérêt, escompte ; ** recherche et emploi du diviseur fixe dans la règle d'intérêt et d'escompte commercial ; règles de partages proportionnels composés, de mélanges et d'alliages ; ** étude de la racine carrée et recherches de surfaces et volumes, tels que les troncs de pyramide, de cône, etc. Problèmes relatifs à l'échelle de réduction.

N.-B. — Pour les deux sections, dans la limite des matières prévues, exercices de constructions géométriques au moyen de papier ou de carton, exercices pratiques de mesurage et de cubage, composition de problèmes se rapportant à la vie usuelle, aux ressources, aux dépenses et aux occupations des habitants de la contrée.

Les matières précédées du signe ** sont facultatives pour les écoles à trois degrés, et obligatoires pour celles à un seul degré. — Les filles peuvent laisser de côté : le cercle, les volumes, les règles de trois composées et les applications les plus difficiles des fractions ordinaires.

IX. Comptabilité.

Cours supérieur. — Imitation appropriée des exercices contenus dans les séries de calcul. Notes et factures de fournisseurs et d'artisans. Compte de caisse, recettes et dépenses d'un agriculteur, d'un artisan, d'un commerçant (garçons), d'une ménagère (filles). Exercices sur l'établissement du prix de revient et du prix de vente. (Consulter la brochure des *Offices cantonaux des apprentissages de la Suisse romande.*)

X. Géographie.

Cours inférieur. — Géographie locale selon le plan suivant : la classe, l'école, orientation, environs de l'école, le village, la commune, les communes circonvoisines. — Géographie physique : situation, bornes, étendue, orographie, hydrographie, géologie, climat de la localité et de ses environs. — Géographie économique : agriculture, industrie, commerce, voies de communication, postes, chemins de fer, etc. — Géographie politique : population, administration, etc.

Cours moyen. — Continuation du programme ci-dessus. Le district. Les districts voisins. Le canton. — Le plateau fribourgeois, et le plateau suisse. — Le Jura (notions générales). Par extension, les cantons du plateau et du Jura (voir programme du cours supérieur).

Cours supérieur. — Le plateau et le Jura. Etude complète des cantons situés dans ces régions : Fribourg, Genève, Vaud, Neuchâtel, Bâle, Soleure, Argovie, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie. Centres agricoles, industriels, commerçants. Importations et exportations. — L'Europe et l'Amérique en relations avec les événements actuels.

Remarques. — Les observations inscrites au programme de 1915-1916 subsistent. L'intuition joue dans l'étude de la géographie locale surtout un rôle préalable et dominant.

Sont recommandés les ouvrages suivants :

1° *Dictionnaire géographique et Atlas cantonal*, de la Maison Attinger, à Neuchâtel ; 2° *Le Manuel-Atlas de Rosier*, chez Payot, Lausanne ; 3° *Guide-Album de la Suisse de C. F. F.*, dans toutes les librairies. — Prix : 3 fr.

XI. Histoire.

Cours moyen. — Habitations lacustres. Helvètes, les émigrations, Divico. — Domination romaine. Première prédication de l'Evangile, légion thébéenne. — Migration des peuples germaniques : Allémanes et Burgondes. — Deuxième prédication de l'Evangile ; missionnaires, monastères. — Les Francs, Charlemagne. Deuxième royaume de Bourgogne, reine Berthe. — Epoque féodale : châteaux, seigneuries, comtés de la contrée, comtes de Savoie, seigneurs de Gruyère, de Glâne, d'Arconciel, etc. — Fondation de Fribourg et Berne, anciens territoires, drapeau cantonal. — Rodolphe de Habsbourg. — Fondation de la Confédération. Serment du Grütli. Traditions nationales ; les baillis, Guillaume Tell. — Morgarten et pacte de Brunnen. Drapeau suisse : consulter l'Agenda du Père Girard, édition 1916. Entrée de Lucerne dans la Confédération. Laupen. Entrée de Zurich, Glaris, Zoug et Berne dans la Confédération. — Sempach et Winkelried. — Guerres de Zurich et Saint-Jacques. — Guerres de Bourgogne. — Giornico. Diète de Stans : Nicolas de Flüe, entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération. — Guerres de Souabe. Entrée de Bâle et Schaffhouse et Appenzell dans la Confédération. — Guerres d'Italie et Schinner.

Cours supérieur. — Même programme que le cours moyen, plus les additions suivantes : Edit de Constantin. Anciens évêchés. Les Ordres religieux. — 1032 : la Suisse passe sous l'empire allemand. — Croisades. Rôle de l'Eglise au moyen âge, chevaliers. — Principaux seigneurs. Civilisation au moyen âge, églises de la contrée. — Pacte de 1291. — Démêlés entre Fribourg et Berne. Zurich et Broun. Næfels. Convenant de Sempach. Indépendance d'Appenzell. — Schisme d'Occident. Concile de Constance. — Conquête de l'Argovie. Pays sujets. — Les Grisons. Le Valais, Léventine et Arbedo. Accroissement du canton de Fribourg (carte Weitzel). — Civilisation suisse au XVIme siècle.

Conseils : 1° Partir d'un fait, d'un objet, d'un monument pour concrétiser l'enseignement.

2° Faire usage de croquis, cartes, tableaux, gravures, plans de bataille, etc. ;

3° Mettre en relation notre histoire nationale avec l'histoire générale ;

4° S'appliquer à éveiller et développer l'amour du sol natal ; former la conscience morale de l'élève, lui faire émettre des jugements sur les faits ;

5° Faire ressortir les bienfaits de la Providence envers notre pays et établir des comparaisons avec nos voisins ;

6° A l'occasion de la Fête nationale, arborer le drapeau et préparer des chants de circonstance, promenades scolaires, etc. ; — Fête d'Action de grâces en septembre. Deux pays seulement ont institué cette fête. — Lire le décret de la Diète et les arrêtés promulgués à cette occasion ;

7° Visite des Musées, des monuments avec préparation sérieuse et application ;

8° Rappeler, à l'occasion, l'anniversaire, le centenaire des grands faits historiques (Morgarten, Sempach, Morat, etc.).

XII. Instruction civique.

COURS MOYEN	COURS SUPÉRIEUR
1. *La famille :* composition, autorité, devoirs et droits des parents, des enfants. Fondement de la société : 1° Autorité qui commande ; 2° membres qui obéissent ; 3° sanction.	Même programme avec les additions suivantes :
2. *Ecole :* mêmes éléments.	
3. *Commune : a)* son étendue, sa formation (armoiries communales) ; *b)* Assemblée communale : pour une élection, pour une votation. Opérations préparatoires : registre civique, incompatibilité des électeurs, l'huissier, salle de votation, bureau, urnes, simuler une votation en classe. Après la votation : procès-verbal, à qui il est envoyé, l'assermentation des nouveaux élus par les préfets.	Différentes sssemblées communales. Système proportionnel. Système majoritaire.
Assemblée communale : 1° Achat de terrain (bâtiment scolaire), prélèvement d'impôt, emprunt ; 2° Nomination du conseil communal, opérations y relatives ; 3° Approbation des comptes, le budget annuel (apporter si possible le matériel intuitif), qui établit les comptes, les reviseurs, à qui sont envoyés les comptes ; 4° Les naturalisations ;	

COURS MOYEN	COURS SUPÉRIEUR
5° Prestations et bénéfices communaux (bourgeois), différents règlements communaux (eaux, routes, etc.).	
4. *Paroisse :* même ordre à suivre.	
Remarque. — Le syndic, le secrétaire, le boursier, l'huissier pour ce qui est relatif au pouvoir législatif.	
Canton : Le député de la contrée, nomination, incompatibilité des électeurs, leur âge d'éligibilité, réunion, local, convocation, séances ordinaires, séances extraordinaires, huissiers cantonaux, costumes.	
Etude d'une séance d'après les bulletins officiels que l'on peut se procurer auprès des établissements publics : présidence, appel nominal, procès-verbal de la dernière séance, assermentation des nouveaux membres, bureau électoral, débats, commissions, rapporteurs, etc., votations.	Cercles électoraux.
	Vacances et remplacement (renouvellement) du Grand Conseil.
Attributions : a) Projets de lois : force hydraulique, chasse, pêche, cinématographe, etc. ; *b)* Projets de décret (construction d'une clinique ophtalmique, correction de routes, rachat de l'Institut de Drognens, subsides pour construction de pont, pour construction de chemins communaux, canalisation, etc.) ;	
c) Rapports administratifs, compte rendu, Banque d'Etat (se servir du compte rendu officiel) ;	
d) Demandes en grâces ;	
e) Demandes en naturalisation ;	
f) Examen du budget et des comptes ;	
g) Nominations : bureau électoral, Conseil d'Etat, Tribunal cantonal, trésorier, conseil administratif de la Banque d'Etat, du service industriel, inspecteur en chef, les députés au Conseil des Etats. Traitement des fonctionnaires.	
Manière dont la loi est promulguée (*Feuille officielle,* arrêtés), comment elle arrive aux communes.	Application du code civil pour le canton. — La Landsgemeinde.
Constitution cantonale : étude succincte.	

Cours supérieur.

Confédération. — Berne, ville fédérale, — palais (gravure). Différentes Chambres. — Conseil national : sa composition, nomination, incompatibilités, âge d'éligibilité, arrondissements fédéraux (insister spécialement sur les deux arrondissements fribourgeois). — Etude d'une séance du Conseil national : convocation par le Conseil fédéral, demande de convocation des Chambres, présidence, procès-verbal, appel nominal, vérification des pouvoirs, bureau, débats, commissions, rapporteurs, motions, votations.

Chambres réunies. — Nomination du président de la Conféd., vice-président, le Conseil fédéral, le chancelier fédéral, le Tribunal fédéral, sécurité de la Suisse (neutralité), mobilisation, le général, — déclaration de guerre, — conclusion de paix. — Recours et demandes en grâces.

Chambres séparées. — 1° Projets de lois : monopole du tabac, impôt de guerre, assurances, navigation aérienne, approbation des Constitutions cantonales, — loi militaire, caisses d'épargne postale ; mesures assurant la neutralité ;

2° Subsides pour correction de routes, de rivières, monuments historiques, chemins de fer ;

3° Concessions pour places d'armes, — prêts aux différents cantons (Uri) ;

4° Rapport administratif du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral ;

5° Approbation du budget et des comptes ;

6° Création de nouvelles fonctions ;

7° Ratification des traités de commerce internationaux ;

8° Nominations : président et vice-président de chaque Chambre ;

9° Fixation du traitement des fonctionnaires.

Droit d'initiative, referendum. — Les diverses constitutions qui ont régi la Suisse.

Droits des citoyens. — Liberté individuelle, droit de sûreté, inviolabilité du domicile, inviolabilité de la propriété (expropriation), liberté d'établissement, droit d'association et de réunion, droit de pétition, liberté de commerce et d'industrie, liberté de la presse (*censure*), liberté religieuse, libre exercice des cultes ; égalité civile.

Devoirs des citoyens. — Respect de la loi ; devoir de payer les impôts, obligation de servir la patrie, devoir électoral, devoir de l'instruction, de fraternité, devoir d'accepter des charges publiques.

Organisation militaire. — Cours de perfectionnement, cours préparatoire au recrutement, instruction militaire préparatoire, livret de service, chef de section, recrutement, incorporation, réforme, chef d'arrondissement (Fribourg IIme arrondissement : le 7me et 10me selon les régiments), changement de domicile pour livret de service, contrôle de corps.

Ecole de recrue. — Classes d'âge, élite, landwehr, landsturm. — Cours de répétition. — Les services complémentaires. — Obligations

en dehors du service : tirs, inspections, etc., la mobilisation, — les places de rassemblement des troupes fribourgeoises. — Les différentes armes : infanterie, cavalerie, etc. — Composition de l'armée suisse : corps d'armée, divisions, etc.

Troupes fribourgeoises. — Elite, bat. : 14, 15, 16, 17. — III/$_4$ carabiniers (allemands), cavalerie, escadrons 5, 6. — Artillerie, bat. : 17. 18. — Armes spéciales : cyclistes, subsistances, génie, sanitaires, etc.

Landwehr : bat. : 127, 130, 177. — Artillerie à pied.

Landsturm : 14, 15, 16, 17 et armes spéciales.

Grades : officiers et sous-officiers.

Les places d'armes fribourgeoises. — Les fortifications suisses. — Les fabriques de munitions. — Les équipements, etc. — Respect dû au drapeau.

XIII. Dessin.

Cours inférieur. — *a*) Exercices d'assouplissement et d'orientation : lignes verticales, obliques, horizontales, circonférences, ellipses (exemples : fil à plomb, fils télégraphiques, flèches dirigées dans différents sens, pluie, bille) ; *b*) dessin d'après nature : objets représentés par une seule ligne (épingle, canne) ; objets plats (ardoise, fenêtre) ; objets arrondis (fruits, carafe) ; objets longs, hauts, larges, épais (clocher, tige d'arbre, route large) ; *c*) composition décorative : arrangements avec feuilles, fleurs, fruits, rosaces, étoiles ; *d*) dessin libre : en corrélation avec les autres branches du programme. Dessin de mémoire selon observations faites.

Cours moyen. — *a*) D'après nature : figures rectilignes (barrière, échelle, tableau noir) ; figures basées sur le demi-cercle (écusson, éventail) ; figures circulaires (faucille, montre, horloge) ; combinaisons de lignes droites et courbes (feuilles, fleurs, fruits, clef, palissade) ; *b*) décoration : Orner un carré, un rectangle, une bande, avec feuilles, fleurs, fruits, rosaces ; orner un vase, une assiette, une taie, le coin d'un mouchoir (filles) ; figures symétriques, crayon ou fusain ; *b* dessin libre : en corrélation avec les autres branches du programme.

Cours supérieur. — *a*) Dessin d'après nature : flore et objets usuels ; perspective d'observation appliquée au dessin des corps géométriques simples. Objets usuels en perspective. Croquis en plein air ; *b*) dessin géométrique : lignes, angles, surfaces, tracé des figures géométriques et applications aux objets usuels. Croquis cotés avec instruments de précision et mise au net (tables, pupitres, boiseries, portail). Echelle de réduction ; *c*) composition décorative. Dessin libre et de mémoire ; exercices facultatifs.

Conseils divers : Ne pas perdre de vue que le dessin doit devenir pour l'écolier un moyen naturel d'expression et qu'il doit, dans tous les cours, prêter son concours à toutes les branches du programme : les leçons et exercices de dessin doivent tendre à développer l'œil et la main ; dès la Ire année de cours inférieur, procéder à des exercices au tableau noir avec les deux mains, alternativement et simultanément ; l'usage, bien dirigé, de crayons en couleurs, et au cours supé-

rieur, de couleurs à l'eau, est recommandé ; les exercices libres et de mémoire doivent être guidés et corrigés ; au cours supérieur, l'élève peut se livrer de temps en temps à des exercices facultatifs, mettant en jeu son initiative ; le dessin le plus profitable est celui qui est basé sur l'observation directe des objets et qui n'a rien de purement mécanique ou conventionnel.

XIV. Chant.

Relire les directions générales données l'an dernier dans le *Bulletin* du 1er mai 1915, page 202. Répéter, aux divers cours, les chants étudiés afin de les conserver intégralement au répertoire et de les relier au nouveau programme.

Chants à étudier au cours inférieur.

1° La cloche de l'école ;
2° A l'école ;
3° Chante rossignol ;
4° Il fait jour ;
5° Les trois refrains grégoriens : a) *Attende ;* b) *Rorate ;* c) *Pie Jesu.*

Constatations à faire : 1° Les chants 1, 2, 3 commencent tous en bas et montent ; le nom réel de leurs premières notes est donné au N° 3. — Voir la série descendante vers le milieu du chant. Faire indiquer où se trouve la note la plus élevée et la note la plus basse dans le N° 2. Essayer de faire parcourir, avec le nom des notes une fois appris au N° 3, les diverses notes des Nos 1, 2 et 5*a*. Eventuellement dénaturer au tableau noir une série de notes du N° 1, par exemple en commençant avec : sol fa mi ré do sol do, confronter les deux et faire voir les différences aux élèves, etc., etc. ;

2° Faire frapper des deux mains l'une contre l'autre, le rythme des Nos 2 et 3 et arriver à faire constater qu'il est le même. Comparer la durée des notes de la première phrase du N° 1 et du N° 2. Arriver à la constatation que la note (l'oiseau noir) qui a un crochet à la queue va beaucoup plus vite que celle qui n'en a pas. Faire lever la main en l'air quand on rencontre la longue note blanche (grosse poule blanche qui vole plus lentement que le petit oiseau noir). Eventuellement faire constater que la ♪ va *deux* fois plus vite que la ♩ et la 𝅗𝅥 *deux* fois plus lentement, etc., etc. ;

3° Dans chaque N°, mais surtout dans le N° 4, faire exagérer le 1er temps, afin d'en faire ressortir la force et de montrer que la note est forte chaque fois qu'on vient d'avoir une ligne (barre) à travers les autres (poteau à travers les lignes de téléphones où viennent se poser les oiseaux). Faire remarquer que le N° 5*c* ne se chante pas fort parce qu'il y a la lettre p (piano-faible) et le N° 4 se chante fort parce qu'il y a la lettre *f* (forte), etc., etc. ;

4° Ne pas laisser crier les enfants quand la mélodie monte. Exiger la vraie teinte du *a* dans les syllabes *fa*, *la*. Veiller à la différence des *o* entre les syllabes *do* et *sol*. Corriger les *in* de *matin*, *argentin*, etc., s'il y a lieu. De même les *ent* des *gaîment*, *instant*, *temps*.

Donner de bons exemples de prononciation pour le futur des verbes, 1re personne, pour le latin (toutes les lettres dans l'ordre de leur écri-

ture ; dernières syllabes toujours faibles). Veiller à ce que l'on ouvre bien la bouche pour la voyelle *a* (refrain N° 4), exiger la gymnastique de la langue pour les *l* (refrain N°s 3 et 4, ainsi qu'une aspiration profonde aux endroits indiqués, etc., etc. L'exemple du maître vaudra mieux pour tout ceci que toutes les théories.

Chants et solfèges du cours moyen.

1° Les cinq N^os^ prévus pour le cours inférieur et leur détail.
2° N° 33 du recueil du Valais. — Le Renard, à 1 voix.
3° N° 25 du recueil du Valais. — Le départ du soldat à 2 voix.
4° Les chèvres de Gruyères. Almanach du Père Girard, p. 266.
5° L'enfant de la promesse (Noël).
6° a) *O salutaris ;* b) *Regina cœli ;* c) *Requiem* et *Kyrie* de la Messe des morts (éd. vaticane).

Solfèges et théories à déduire.

Il est supposé que plusieurs notions sont déjà acquises au cours moyen depuis les années précédentes ; il faut les répéter et relier le nouvel enseignement plus ou moins sommaires ou vagues notions données au cours inférieur. Par exemple : les noms des notes de la gamme en montant et en descendant, leur place dans la portée ; la valeur relative de la ♪ de la ♩ et de la 𝅗𝅥 les silences correspondants ; les temps forts et le temps faible de la mesure à deux temps ($^2/_4$)., etc., etc. Indiquer ici tout ce qu'il faudrait faire, reviendrait à faire un manuel de chant et de solfège ! — Voir les quelques solfèges que nous donnons. (*Nota :* les exercices que nous donnons partent de la note *do*, mais ils sont sensés être précédés par d'autres chants et d'autres solfèges partant de *sol* et qui sont supposés déjà connus.) (Nous ne donnons que deux séries de solfèges, restreints encore et dont les déductions théoriques sont communes. D'autres solfèges devraient suivre le fa majeur à $^3/_4$ du N° 4, le ré majeur à $^2/_4$ du N° 2, le chant à 2 voix à $^4/_4$ du N° 3 et les pièces grégoriennes. Les donner ici nous entraîne trop loin.)

Cours supérieur. Chants.

N° 1. Le programme des deux autres cours.
N° 2. La patrie absente. Valais, page 48, à 2 voix.
N° 3. Vie du chasseur. Valais, page 99, à 2 ou 3 voix.
N° 4. Qu'il fait bon. Almanach du Père Girard, p. 264, *ad lib.*
N° 5. Reine et bergère. Almanach du Père Girard, p. 268, *ad lib.*
N° 6. Trois chants, au moins, par cœur, du prochain recueil romand.
N° 7. a) *Credo III* (vat.) ; b) *Gloria*, Messe des Anges (vat.) ; c) 6 strophes du *Dies iræ*.

Tous ces chants devraient être suivis ou, les uns, précédés de solfège. (Il est trop long de donner tout cela ici.) Faire maintenant au cours supérieur ce que nous appelons la synthèse, par opposition à ce que nous avons fait jusqu'ici et qui serait de l'analyse. Nous avons déduit de chants appris rapidement par l'oreille et l'œil, des solfèges de plus en plus éloignés de la mélodie primitive, nous avons fait la cons-

tatation de plus en plus serrée de ses éléments constitutifs et tirés des déductions théoriques diverses. — Avec des élèves un peu avancés procédons maintenant dans l'ordre contraire : au lieu de décomposer, diviser, analyser, reconstruisons, juxtaposons et arrivons à leur faire bâtir à eux-mêmes un édifice mélodique. Par théorie et solfèges bien amenés, conduisons-les au point de pouvoir lire d'emblée, par eux-mêmes, une mélodie encore inconnue, que nous choisirons à dessein, facile. — Dicter, en tout ou en partie, les numéros faciles du cours inférieur et répéter la chose jusqu'à ce qu'elle donne des résultats satisfaisants.

Chaque chant mis à l'étude au cours supérieur est très riche en constatations. Les maîtres les étudieront soigneusement et seront alors à même de les proposer clairement aux élèves.

N.-B. — Le programme de chant a été préparé par M. Bovet, professeur à Hauterive.

C. I. — **1. La cloche de l'école.**

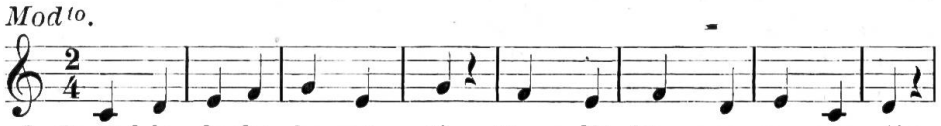

I. Quand la cloche du ma - tin Nous dit d'un son ar - gen - tin
II. Sac au dos ou livre en main, Sans ar - rêt sur le chemin,
III. Les fil-let-tes, les gar - çons. Sa - vent tous bien leurs leçons,

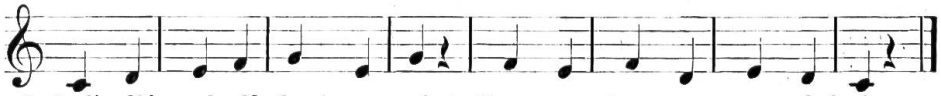

I. Qu'à l'é- cole il faut ve - nir, Nous par - tons a - vec plai-sir.
II. Vers l'é - co - le nous courons, Tous en - sem-ble nous entrons.
III. Et nos maîtres, en par-tant, Di - sent qu'ils sont très contents.

C. I. — **2. A l'école.**

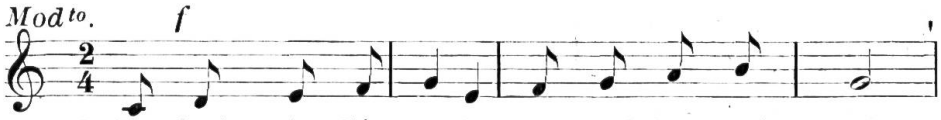

I. En - fants, à l'é - co - le, Tra -vail- lons gaî - ment,
II. C'est dans la jeu - nes-se Qu'il faut ac - qué - rir
III. A - fin qu'on nous ai-me, Soy-ons bons pour tous,

I. Chaque instant s'en - vo - le, Pro - fi - tons du temps,
II. Sa - voir et sa - ges - se Pour son a - ve - nir,
III. Au - tant que nous - même, L'un l'autre ai - mons-nous,

I. Chaque instant s'en - vo-le, Pro - fi - tons du temps.
II. Sa - voir et sa - ges-se Pour son a - ve - nir.
III. Au - tant que nous-même L'un l'autre aimons - nous.

C. I. — 3. Chante, rossignol.

Allo *f* **J. B.**

I. Do ré mi fa sol sol, Chan-te, ros - si - gnol, Sol sol fa mi
II. Do ré mi fa sol sol, Veux-tu des bémols, Sol sol fa mi
III. Do ré mi fa sol sol, Si tu prends ton vol, Sol sol fa mi

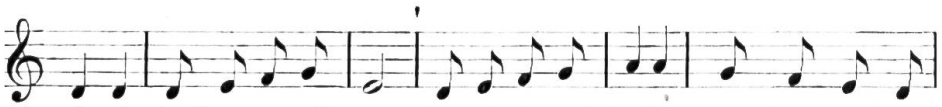

I. ré ré, Je t'applau-di-rai, Ré mi fa sol la la, Quand tu se - ras
II. ré ré, Je t'en don-ne-rai, Ré mi fa sol la la, Je di-rai : Ho-
III. ré ré, Je te poursuivrai, Ré mi fa sol la la, Quand la nuit est

I. las, Sol fa mi ré do do, Je di - rai : Bra - vo !
II. là ! Sol fa mi ré do do, Si tu chan - tes faux !
III. là, Sol fa mi ré do do, L'on prend son re - pos !

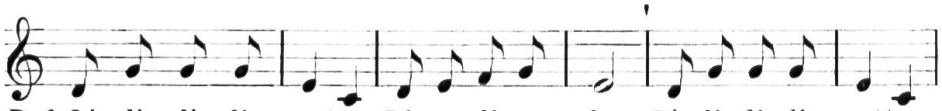

Ref. Li - li - li - li - rette, Li-re, li-re - la, Li - li - li - li - rette,

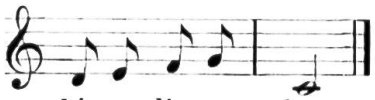

Li-re, li - re - la.

C. I. — 4. Il fait jour.

Allo *f* *Mél. pop.*

I. Il fait jour ! Et dé - jà la clo - che son-ne ; Que per-
II. Il fait jour ! Et l'oi-seau s'é-veille et chante ; Cha-que
III. Il fait jour ! Re-tournons vite à l'ou - vra-ge ; Bon cou-

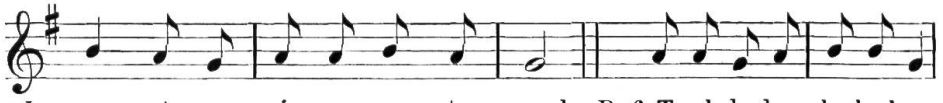

I. sonne A sa voix ne res - te sourd. *Ref.* Tralala-la la-la-la,
II. plante Incli - née a dit : Bon-jour.
III. ra-ge, Al-lé - gres - se, tour à tour.

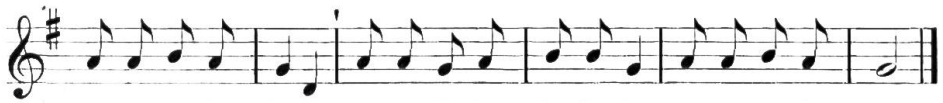

tra-la-la-la la-la, Tra-la-la-la la-la-la, tra-la-la-la - la.

a) 5 *a*)

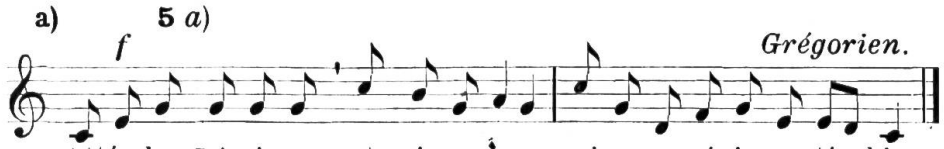

Atténde, Dómi-ne, et mi-se-rẽ-re, qui-a peccávimus tí - bi.

5 *b*)

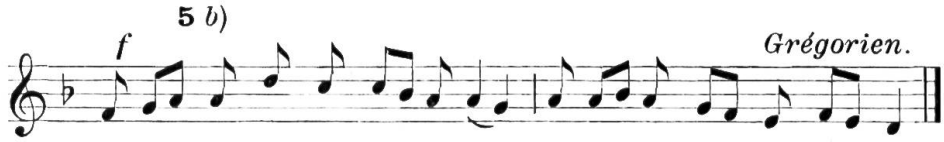

Rorá— te, cóe - li de— super et núbes plú—ant jús—tum.

5 *c*)

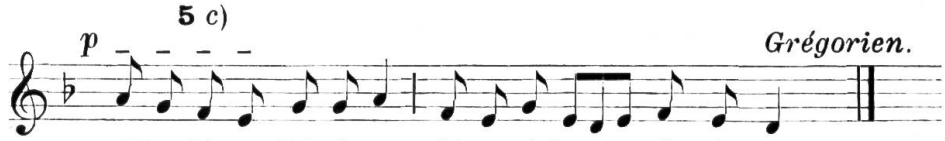

Pí-e Jé-su, Dómine, dóna é-is— ré-qui - em.

C. M. — **Solfèges déduits des chants N°s 1, 2, 3 du cours inférieur.**

1

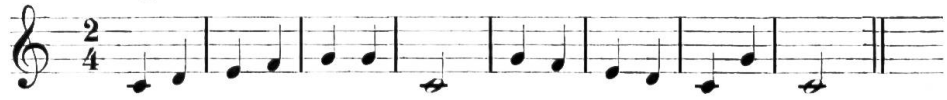

2

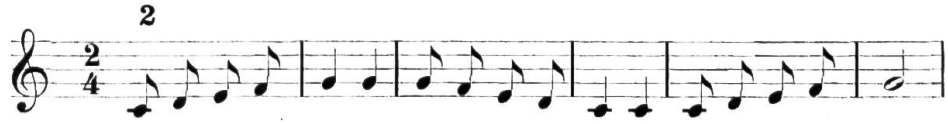

3

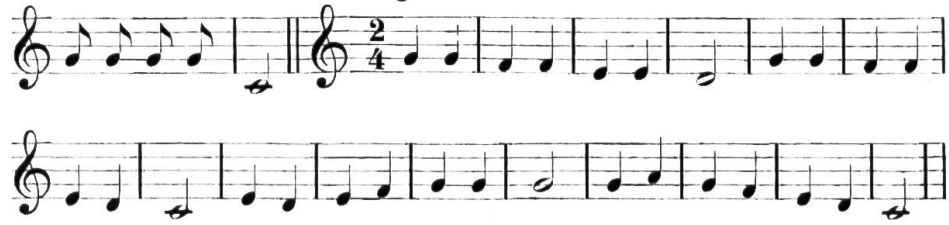

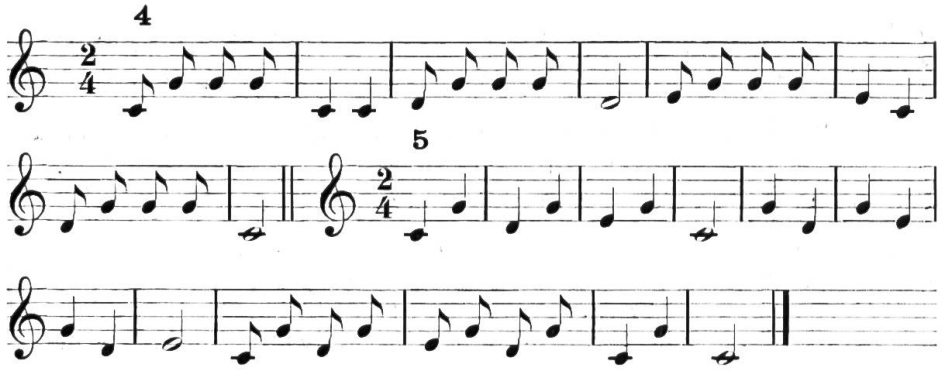

Déductions théoriques : **1.** Les noms des 6 premiers degrés de la gamme, en montant : do ré - - - et en descendant : la sol - - - . **2.** Le 2me degré de do, c'est ré, le 3me, c'est mi - - - etc. **3.** Entre do et ré, il y a un intervalle de *seconde,* entre do et mi, un intervalle de *tierce,* etc. - - - (les faire copier) (les découvrir partout). **4.** La blanche est deux fois plus longue que la noire. **5.** La croche vaut la demie de la noire. **6.** Etc.

Solfèges faisant suite au N° 4 du C. Inf. et au N° 5 du C. Moyen.

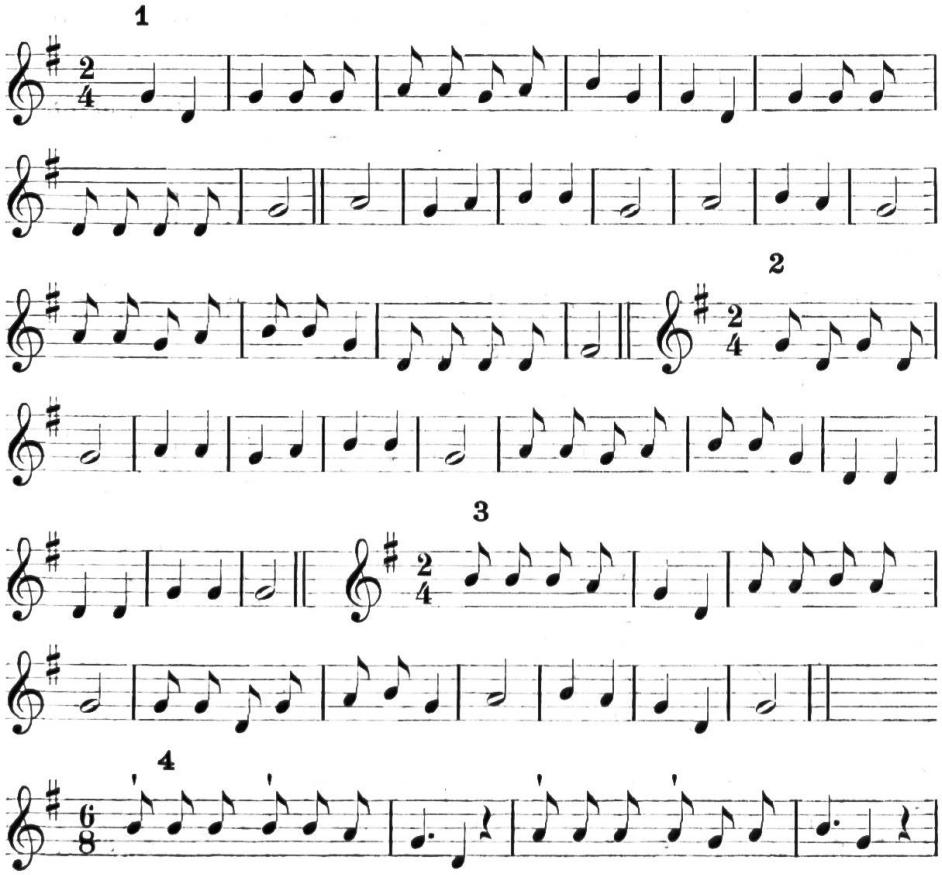

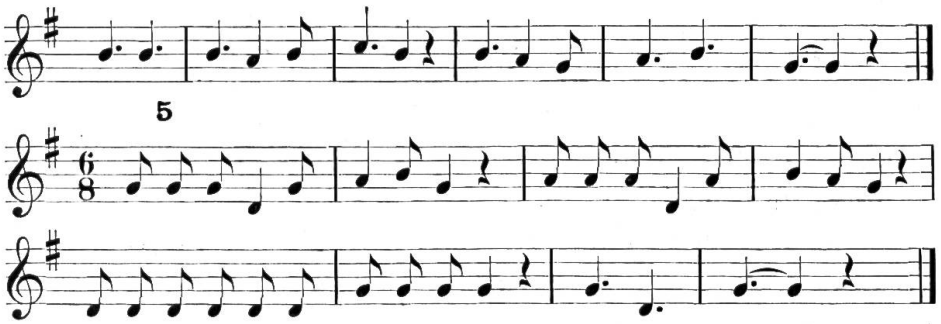

(On voit d'ici les déductions théoriques à tirer touchant les intervalles, le rythme, etc., etc.)

C. M. N° 5. — **L'Enfant de la promesse (Noël).**

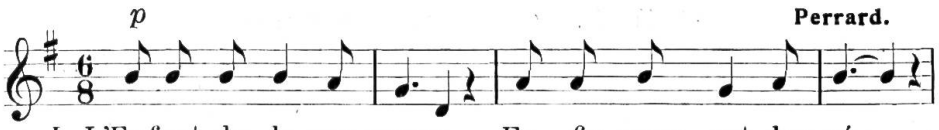

I. L'Enfant de la pro-messe En - fin nous est don-né ;
II. Aver-tis par les anges, Dans les champs, les bergers
III. A la joie i - nef - fable Qu'inspi - rent vos attraits,

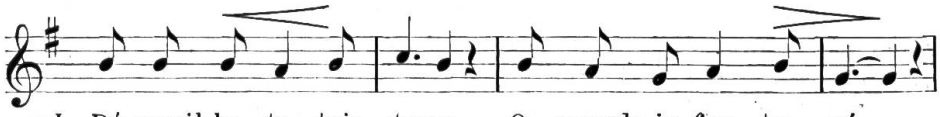

I. Dé-pouil-le ta tris - tesse, O peuple in-for - tu - né.
II. Cé - lè-brent ses lou - anges Et viennent l'a - do - rer.
III. De Dieu, Verbe a - do - rable, Nous con-nais-sons vos traits.

I. Cet Enfant plein de char— mes Vient pour bri-ser nos fers—
II. O pro - di-ge ad-mi - ra— ble ! Mi - ra - cle tout nouveau—
III. C'est lui, c'est le Mes - si— e Qui nous é- tait pro-mis—

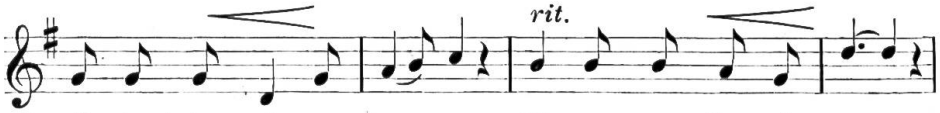

I. Il vient ta - rir nos lar—mes, Et sau - ver l'u - ni - vers,
II. Son pa - lais c'est l'é - ta— ble, La crèche est son ber - ceau,
III. Sa pa - ro-le est rempli— e : Il nous don - ne son Fils,

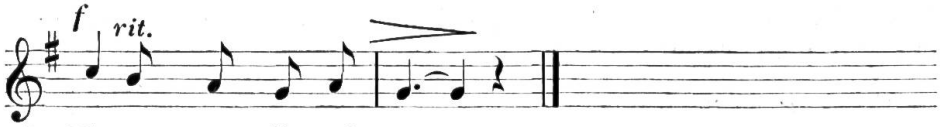

I. Et sau - ver l'u - ni - vers.
II. La crèche est son ber - ceau.
III. Il nous don - ne son Fils.

C. M. N° 6*a*. — **O salutaris.**

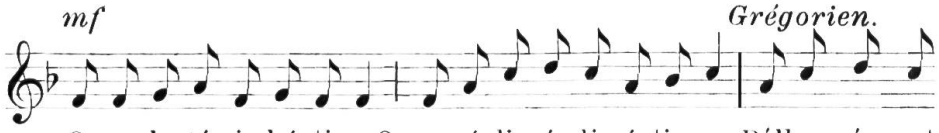

O sa - lu-tá-ris hósti-a Quae cóeli pándis óstium, Bélla prémunt
U - ni trinóque Dómino Sit sempi-térna gló-ria, Qui ví-tam si-

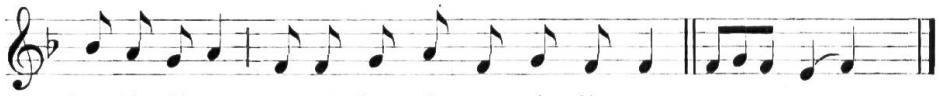

hostí - li - a, Da ró - bur fer au-xí - li - um.
ne término Nó-bis dó - net in pá-tri - a. A—men—

C. M. N° 6*b*. — **Regina coeli.**

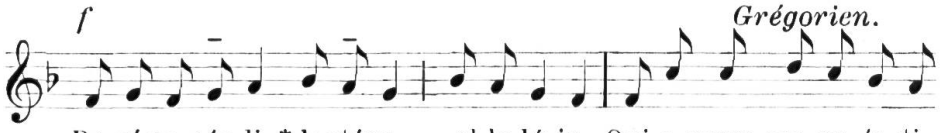

Re-gí-na cóe-li, * laetáre, al-le-lú-ia. Qui-a quem me-ru- ís- ti

portá-re al-le-lú-ia. Re-surréxit, si-cut dixit, al-le- lú- ia.

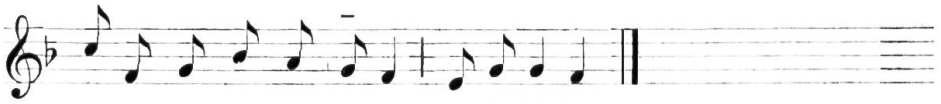

O-ra pro no - bis De- um. Al-le-lú-ia.

Répons : Quia surréxit Dóminus vere. Allelúia.

Au nom des Inspecteurs scolaires :

La Commission du programme annuel,
F. Barbey.
H. Currat.
J. Crausaz.

La Direction de l'Instruction publique approuve le présent programme pour l'année scolaire 1916-1917.

Fribourg, le 26 février 1916.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
Georges PYTHON.